

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Cossitt: . . . des raisons d'humanité et de compassion à cause de la mauvaise santé de la mère de M. Lippert?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai l'impression que le député avait déjà posé une question semblable il y a quelques jours, mais, la question ayant été posée et ayant pris un certain temps, peut-être le premier ministre voudrait-il y répondre.

[Français]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, comme l'a dit le très honorable député de Prince-Albert: «Je répondrai à la question plus tard».

[Traduction]

M. Cossitt: Vu les rumeurs qui ont circulé en fin de semaine et qui ont dû émaner aussi de Cuba, selon lesquelles le premier ministre démissionnerait en faveur du ministre des Finances, serait-il prêt à confirmer . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La parole est au député de Dauphin.

* * *

LES GRAINS

LA COMMERCIALISATION DU SEIGLE, DU LIN ET DU COLZA—LE PROJET DE PLÉBISCITE—L'INFORMATION DES PRODUCTEURS

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre chargé de la Commission du blé. Étant donné le projet de plébiscite au sujet de la méthode de commercialisation du seigle, du lin et du colza, le ministre exposera-t-il clairement aux producteurs le projet de commercialisation des oléagineux, si la Commission canadienne du blé doit en être l'organisme de commercialisation?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, nous sommes en train de déterminer quelle sera la formule du plébiscite et des renseignements qui seront fournis aux producteurs. Nous espérons pouvoir formuler et la question et l'information d'une manière qui satisfera à peu près tout le monde.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA QUESTION DU COÛT DES TÉLÉMISSIONS D'EXPLICATION DES FORMULES—LE NOMBRE DE PLAINTES

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu

[M. Cossitt.]

national. Je voudrais lui demander si le gouvernement a encore l'intention d'utiliser les ondes de Radio-Canada pour expliquer l'inexplicable au sujet des formules de déclarations d'impôt?

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): En premier lieu, monsieur l'Orateur, puis-je remercier le très honorable député pour l'honneur qu'il me fait de répondre à une question en cet heureux jour, pour lui et pour nous tous. Je pense que les prémisses de sa question sont fausses parce que le gouvernement n'a pas financé de message radiophonique. Peut-être fait-il allusion à l'essai qui a eu lieu sur les ondes de Radio-Canada vendredi dernier. Ce n'est pas la première fois qu'un essai national du genre a lieu et je suppose que ce n'est pas le dernier. C'était une émission de Radio-Canada et le ministère du Revenu national ne l'a pas commanditée. Je pourrais préciser au très honorable député que jusqu'à présent les déclarations qui nous parviennent sont très bien faites et que le taux d'erreurs est de 40 p. 100 inférieur à celui de l'an dernier.

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, il y a deux sortes de faussetés, les faussetés ordinaires et les statistiques. L'honorable représentant a établi des statistiques sans nous dire combien de contribuables ont expédié leurs déclarations. N'a-t-il pas reçu une multitude de lettres de plaintes à propos des nombreuses difficultés qu'éprouvent les contribuables canadiens par suite des questions stupides que le gouvernement leur pose?

M. Stanbury: Monsieur l'Orateur, je dois dire qu'il y a eu un certain nombre de plaintes, notamment avant l'expédition des formules, suscitées en partie par les tactiques employées par l'opposition pour répandre la crainte.

Des voix: C'est une honte!

M. Stanbury: Cependant, ces dernières semaines et ces derniers jours, la correspondance a pris une tout autre tournure. Je suis heureux de dire . . .

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Stanbury: . . . que les déclarations arrivent à peu près au même rythme que l'an passé.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je demande la collaboration des députés pour qu'ils limitent le nombre des questions supplémentaires d'ici à la fin de la période des questions. A l'ordre. Je crois que la présidence ne peut permettre de questions supplémentaires. Il reste trois minutes avant la fin de la période des questions. Le député de Cape Breton-East Richmond invoque le Règlement.

M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour signaler au ministre à quel point il est en mauvaise posture. Il m'a expédié une demande d'aide au sujet de sa déclaration d'impôt.